



Communiqué de Presse de la Maire de Paris

Jeudi 19 mars 2020

Coronavirus : point de situation n°4

Avant toute chose, j'ai une pensée pour les malades et je renouvelle mes remerciements aux personnels soignants et aux agents municipaux, qui continuent de faire fonctionner le service public parisien.

Je remercie aussi les Parisiennes et les Parisiens dont l'immense majorité fait preuve de civisme et de responsabilité.

Avec le Préfet de Police, Didier Lallement, nous avons toutefois décidé de lancer un appel pour limiter les déplacements privés au strict nécessaire.

La Ville de Paris a pris l'initiative de fermer tous ses parcs et jardins dès le lundi 16 mars pour éviter tout regroupement propice à la propagation du virus.

Certains secteurs de la capitale restent cependant trop fréquentés par des promeneurs et sportifs, en particulier le parc des Rives de Seine, le Champ-de-Mars, les Invalides et les bois de Boulogne et de Vincennes.

Dans ces secteurs et dès aujourd'hui, les forces de l'ordre assureront des contrôles renforcés des motifs de déplacement. Les agents de sécurité de la Ville de Paris patrouilleront sur les Rives de Seine et l'Esplanade des Invalides pour rappeler les consignes sanitaires.

Par ailleurs, après les premières mesures d'ores et déjà mises en œuvre sur les marchés alimentaires (espacement des étals, jalonnage pour l'espacement entre les personnes, stricte application des consignes sanitaires), l'examen de mesures complémentaires a été mis à l'étude entre les services de la Mairie, de la Préfecture de Police et les responsables de chaque marché parisien pour améliorer le dispositif de contrôle à l'entrée des marchés les plus fréquentés, notamment dans le nord-est de Paris, et mieux faire respecter les distances entre chaque client.

Si cet appel à la responsabilité ne porte pas ses fruits, le Préfet de Police sera amené à prendre toutes les mesures utiles.

S'agissant de la propreté et de la collecte des déchets, la Ville assure l'ensemble des missions essentielles, tout en veillant à la protection de ses agents.

Le service public municipal de la propreté et les prestataires collectent tous les jours les ordures ménagères, ce qui est la première des priorités. Je tiens à les en remercier.

Les agents chargés de la collecte ont des consignes très précises et sont équipés pour assurer leur mission en toute sécurité. Les bennes sont lavées et désinfectées tous les jours selon un protocole rigoureux.

La propreté des rues continue également d'être garantie. Un service est en place dans tous les arrondissements pour ramasser en priorité les dépôts sauvages et nettoyer les souillures. Les équipes répondent à tous les signalements et sont en lien avec les maires d'arrondissement. Priorité est donnée aux interventions mécanisées à l'aide d'aspirateurs.

J'en appelle plus que jamais au civisme des Parisiennes et des Parisiens pour assurer la propreté de nos rues, à l'occasion notamment des courtes sorties autorisées avec leurs animaux de compagnie, et en veillant à ne déposer aucun encombrant sur la voie publique.

Contact presse :

Service de Presse - presse@paris.fr - 01 42 76 49 61